

<b>ASSOCIATION</b>	<b>PROJET</b>	<b>COUT TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE</b>	<b>CUMPM</b>	<b>ACSÉ</b>
<b>Les Jardins de l'Espérance</b>	Paysages et Jardins	10 000 €	9 000 €	1 000 €

**THEMATIQUE** : INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

**INTERLOCUTEUR** : Anaïs UGHETTO

**ANTERIORITE DE L'ACTION :**

L'atelier chantier d'insertion « Paysages et Jardins » existe depuis 2001. Au démarrage, le chantier d'insertion disposait de 5 postes. Aujourd'hui, cette action bénéficie de 14 postes en insertion.

Cette action, disposant d'un conventionnement du CDIAE, est tournée vers la gestion des espaces naturels (conservatoire du littoral, entretien d'oliveraies, etc...)

**CONTENU DU PROJET**

**L'association « Les Jardins de l'Espérance »** bénéficie d'une convention de partenariat avec le conservatoire du littoral dans le cadre de son atelier chantier d'insertion « **Paysages et Jardins** », lui permettant d'offrir aux salariés en insertion des supports d'activités valorisant, dont la réhabilitation de sites naturels sur la commune de La Ciotat. En 2013, Les Jardins de l'Espérance bénéficient d'un conventionnement CDIAE pour 14 postes en insertion. L'association intégrera au moins 50% des personnes originaires des ZUS sur cette activité, en entrées et sorties permanentes.

Cet atelier s'appuie sur la valorisation du patrimoine et des ressources locales (débroussaillage, taille d'oliviers, restauration des murs en pierre sèche, extension du jardin pédagogique, ...) pour entamer avec les 14 salariés un processus dynamique tendant vers l'accès à l'emploi.

Au-delà de ses compétences en interne, les Jardins de l'Espérance font appel à de nombreux professionnels extérieurs permettant d'enrichir les apports faits auprès du public.

**LOCALISATION** : La Ciotat et ses environs.

L'association met à la disposition des participants de l'atelier d'insertion des locaux administratifs et d'activité, des parcelles appartenant à des collectivités (Ville de La Ciotat et Conservatoire du Littoral), ainsi que des parcelles de particuliers.

## SUPPORTS D'ACTIVITES

### Les différents lieux de travail prévus sont :

#### Lieux sur les domaines privés :

- le jardin pédagogique situé entre le quartier des Séveriers et l'Abeille-Maurelle-Matagots.
- Création d'une forêt fruitière, en partenariat avec la mairie de bannes et l'ONF
- Remise en état d'une oliveraie
- la création d'un sentier botanique (chemin communal de Saint Eloi
- la remise en état d'une ancienne parcelle agricole, propriété du Conservatoire du Littoral
- le nettoyage des abords de la ruine dite Spéany situé dans le domaine de Sainte Fréouse, propriété géré par le service cadre de vie à La Ciotat.
- Développement d'une action « compostage » en coopération avec le réseau compostage porté par le GERES et le Réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens

#### Lieux sur des domaines privés :

- entretien de jardins de particuliers à La Ciotat et les communes environnantes.
- création et entretien d'espaces verts selon les commandes de clients.

## PUBLIC VISE

Les 14 postes en insertion (en CAE) sont destinés à 7 personnes bénéficiaires du RSA, 7 jeunes en difficulté d'insertion et 1 Demandeur d'Emploi de Longue Durée.

**50% au moins des publics devront être originaires des territoires ZUS de la Ville de La Ciotat sans exclusivité de statut.**

## OBJECTIFS

- Favoriser l'insertion par l'activité économique de personnes en situation de fragilité sur le territoire Ciotadens.
- Valoriser le patrimoine local et les ressources locales.

## PARTENARIAT

La validation du recrutement se fera lors d'une commission d'admission composée de l'association et des prescripteurs et référents sociaux du territoire, ayant connaissance des publics.

Un comité de pilotage est organisé autour du développement de l'action. Les partenaires associés à l'action sont :

- La DIRECCTE,
- Le Pôle Emploi,
- Le Conservatoire du Littoral,
- La Région Provence-Alpes-côte d'Azur,
- Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône,
- La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole,
- La Ville de la Ciotat (Direction de la Politique de la Ville et service cadre de vie)
- Le PLIE MPM Est
- La Maison des Solidarités,

- La Mission Locale,
- Le CCAS,
- Le Pôle Insertion,
- L'ADDAP 13.

## **DUREE**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

## **BILAN**

En 2012, 31 personnes ont intégré l'atelier chantier d'insertion « Paysages et jardins », dont 4 femmes. 11 personnes sont originaires des quartiers ZUS de la Ville, soit 35,5% des publics de l'ACI. 48% sont des jeunes âgés de moins de 26 ans, et 48% sont bénéficiaires du RSA.

Parmi ces 31 personnes, 13 étaient toujours en poste au 31/12/12.

18 sont sorties de l'ACI. Parmi elles, 55,5% sont positives : 2 CDI, 3 CDD de moins de 6 mois, 2 en contrats en alternance (un contrat de professionnalisation et un contrat d'apprentissage), 1 en formation espaces verts, 1 en intérim, et 1 à la retraite.

Par ailleurs, 6 poursuivent leur accompagnement avec leur référent prescripteur, 1 a été licencié, et 1 a de lourd problème de santé.

ASSOCIATION	PROJET	COUT TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE	CUMPM	ACSÉ	CG 13	CONSEIL REGIONAL
VOITURE & CO	Auto-école Solidaire	20 000 €	10 000€	2 500 €	1 500 €	6 000 €

**THEMATIQUE :** MOBILITE

**INTERLOCUTEUR :** Clotaire ABRAHAM

### ANTERIORITE DE L'ACTION

Le projet « auto-école solidaire » a démarré en 2008 avec l'association ARSIDE. En 2012, cet opérateur a fait le choix de se recentrer sur son activité dans les Alpes Maritimes, et de se retirer du territoire de La Ciotat à compter du mois de mars 2012. Les membres du comité de pilotage du projet ont validé la reprise de l'autoécole sociale par l'association Voiture & CO. Cette dernière a démarré de manière opérationnelle le 2 mai 2012 (obtention de l'agrément par la Préfecture le 1<sup>er</sup> mai 2012).

Entre la passation d'opérateur, l'équipe opérationnelle a mis œuvre différentes réunions de travail de manière à stabiliser les personnes accompagnées dans la passation du permis B. L'association Voiture and Co a repris les 21 élèves qui étaient en file active à ARSIDE à compter du 2 mai 2012.

### CONTENU DU PROJET

L'auto-école solidaire va accompagner en 2013, 45 personnes inscrites dans une démarche d'insertion professionnelle. Celles-ci seront orientées sur prescription par les partenaires sociaux, éducatifs, et intermédiaires de l'emploi, et bénéficieront d'une pédagogie adaptée pour l'apprentissage du code et de la conduite en vu du passage du permis de conduire.

L'auto-école solidaire propose des formations adaptées en termes de :

- **Pédagogie** : petits groupes, apprentissage et appropriation progressif du code de la route à partir d'une démarche de représentation graphique individuelle, puis de la prise en compte des outils plus classiques, adaptation du vocabulaire.

Pour chaque candidat, la formation est complétée par des actions collectives :

- Atelier sécurité routière / prévention des conduites addictives.
- Brevet de secourisme (prévention et secours civique de niveau 1).
- Atelier d'entretien véhicule, conseil à l'achat (en partenariat avec le garage solidaire).
- Atelier gestion véhicule : assurance, constat accident, budget voiture, etc.

Le responsable pédagogique, en concertation avec la monitrice auto-école et après validation de la commission d'intégration et de suivi, prévoit un certains nombres de modules complémentaires pour les personnes qui en ont le plus besoin et qui le souhaitent :

- Atelier gestion du stress.
- Renforcement scolaire lié aux spécificités du code (maths et français).

- **Rythme** : avec un apprentissage du code illimité et 40 heures de conduite maximum et une durée moyenne de formation de 18 mois.
- **Accompagnement global du bénéficiaire** afin d'agir sur l'ensemble des freins (sociaux, cognitifs, économiques, psychosociaux...) identifiés face à l'apprentissage de la conduite, mais aussi d'ordre social grâce à un suivi régulier avec le prescripteur et des structures relais du territoire (problèmes de santé, de logement, d'ordre financier, etc).
- **Une démarche de prévention routière**, en sensibilisant chacun à un comportement routier citoyen en toute sécurité pour soi, pour les autres, et respectueux de l'environnement.

L'auto-école sociale bénéficie de locaux mis à disposition par le bailleur ERILIA à Puits de Brunet.

#### **OBJECTIFS VISES :**

- L'accès à l'autonomie
- Favoriser la mobilité
- Favoriser la confiance en soi par le passage d'un examen
- Dynamiser le parcours d'insertion d'un public en recherche d'emploi
- Développer l'employabilité des bénéficiaires par l'obtention du permis de conduire
- Répondre aux difficultés de recrutement rencontrées par certaines entreprises privées localisées sur des zones d'activités faiblement desservies en transport collectif ou bien par des entreprises développant de fortes amplitudes horaires nécessitant un moyen de transport autonome.

#### **L'EQUIPE OPERATIONNELLE DEDIEE AU PROJET :**

L'équipe opérationnelle de l'autoécole solidaire est composée du responsable de la plateforme Voiture And Co, du coordonnateur de l'action chargé de l'accompagnement social et du lien avec les prescripteurs, de la monitrice autoécole.

**LOCALISATION :** La Ciotat (locaux du bailleur social ERILIA à Puits de Brunet)

#### **PUBLIC VISE**

45 personnes en dynamique de recherche d'emploi, dont 50% sont des jeunes de moins de 25 ans.

Les personnes peuvent être demandeurs d'emploi, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, Jeunes en dynamique d'insertion, jeunes en lien avec la justice, publics bénéficiaires du PLIE MPM EST, stagiaires de la formation professionnelle, salariés précaires.

Au moins 50% des publics intégrés dans l'action doivent être originaires des quartiers prioritaires de la Ville de La Ciotat.

Les prescripteurs sont la Mission Locale du Canton de la Ciotat, l'ADDAP 13, Pôle Emploi, le CCAS de la Ville de la Ciotat, le PLIE MPM Est, la Maison Départementale des Solidarités, la CAF 13.

## **PARTENARIAT**

Politique de La Ville, Pôle Emploi, PLIE MPM Est, Mission Locale, CCAS, Maison Départementale de la Solidarité, ADDAP 13.

Une commission d'intégration et de suivi a lieu tous les mois.

Un comité technique a lieu une fois par trimestre.

Un comité de Pilotage se réunit deux fois par an.

## **DUREE**

Janvier 2013 à décembre 2013.

## **BILAN**

Depuis l'ouverture de l'auto-école solidaire par l'association Voiture And Co, 64 personnes sont entrées dans le dispositif. Dix personnes ont déjà obtenues leur permis de conduire et 8 leur code.

Les résultats sont légèrement supérieurs à ceux d'une auto-école traditionnelle.

ASSOCIATION	PROJET	COUT TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE	CUMPM	ACSÉ	CG 13
VOITURE & CO	Plateforme mobilité – Bougez vers l'emploi	34 000 €	10 000 €	6 000 €	2 000 €

**THEMATIQUE :** MOBILITE

**INTERLOCUTEUR :** Clotaire ABRAHAM

**ANTERIORITE DE L'ACTION :**

L'action a démarré en 2007, suite à un appel à projet lancé par la DDTEFP. La plateforme a proposé dès le démarrage de l'activité une offre de service mobilité aux personnes s'inscrivant dans une dynamique de recherche d'emploi, complémentaire aux transports existants dans le droit commun.

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a soutenu la plateforme dès 2007.

En 2008-2009, la Politique de la Ville a proposé à la plateforme d'accompagner les porteurs mobilité du territoire dans un souci de cohérence et de complémentarité d'actions. L'association a accompagné le garage social « Automobile Ciotat Services » et l'auto-école sociale « ARSIDE ».

Depuis 2010, Voiture & Co a renforcé son travail de coordination : mise en place d'une fiche de liaison unique et d'une charte de partenariat liant les actions de mobilité du territoire : « Auto-école solidaire » et « plateforme mobilité » portée par l'association Voiture And Co et « le garage solidaire » porté par l'association « Automobile Ciotat Services ».

**CONTENU DU PROJET**

**Dans le cadre de son action « Bougez vers l'emploi », Voiture & Co propose un service de mise à disposition de véhicules, de scooters, de vélos électriques, et de transport micro collectif pour les personnes en démarche d'insertion socioprofessionnelle sur le territoire.**

Voiture & Co centralise également les fiches de liaison des prescripteurs pour le garage solidaire ACS, et participe aux réunions Commissions d'intégration et de suivi, comités techniques, et comités de pilotage d'ACS. Voiture & Co réalise des Bilans Mobilité personnalisés et mobilise les transports de droit commun lorsque cela est possible, ou réorientent les personnes vers elle-même ou vers ACS en fonction du besoin mobilité.

**LOCALISATION :** La Ciotat

**PUBLIC VISE**

- Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi,

- Bénéficiaires du RSA,
- Public Jeunes
- publics inscrits dans le dispositif PLIE,
- Stagiaires de la formation professionnelle,
- salariés précaires,
- Intérimaires ou salariés en parcours d'insertion par l'activité économique, etc.

A moins 50% des publics intégrés dans l'action devront être originaires des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

### **PARTENARIAT**

Politique de la Ville, Pôle Emploi, pôle insertion Aubagne/La Ciotat, Mission locale, CCAS, PLIE MPM Est, Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, organisations professionnelles, Automobile Ciotat Services, Moto Sud Organisation ....

### **DUREE**

1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 Décembre 2013

### **BILAN**

En 2012, Voiture and co a contribué à aider en matière de mobilité près de 350 personnes originaires des ZUS en recherche d'emploi ou ayant un emploi. Elle a réalisé 150 mises à disposition de véhicules.

ASSOCIATION	PROJET	COUT TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE	CUMPM	CG 13	CR PACA
AVENIR EMPLOI	Revaloris'action	12 000 €	3 000€	4 000€	5 000€

**THEMATIQUE** : INSERTION / EMPLOI

**INTERLOCUTEURS** : Patricia BIDIN

**ANTERIORITE DE L'ACTION** : Nouvelle action

L'association intermédiaire « Avenir Emploi » intervient depuis plusieurs années sur le territoire de La Ciotat, dans le cadre de l'insertion des publics prioritaires du territoire.

Différents micro-chantiers, ou chantier de revalorisation ont eu lieu avec cet opérateur dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la gestion urbaine de proximité.

Avenir Emploi a réalisé une action de revalorisation de l'école de l'Abeille, dans le cadre du Programme de rénovation urbaine et du CUCS en 2011 et 2012. Ce projet a reçu le soutien du FEDER, de la Ville de La Ciotat, et de l'ACSE permettant de favoriser ainsi l'emploi d'une vingtaine de personnes.

### **CONTENU DU PROJET**

Avenir Emploi prévoit de recruter 10 salariés issus des quartiers prioritaires de la Ville pour réaliser 3 chantiers dans le cadre de la gestion urbaine de proximité, réparti de la manière suivante :

- **Revalorisation de L'école maternelle "Jacques Prévert" à Matagots** : peinture des façades extérieures donnant sur la cour, et réalisation d'une grande fresque en mosaïque avec les enfants du quartier.  
L'association va embaucher 2 jeunes et un encadrant technique (155 heures) pour la peinture des façades, et les travaux seront réalisés sous l'autorité du chargé de mission GUP de la Ville.  
L'association embauchera également pendant 3 mois, 2 jeunes pour la réalisation de la fresque (480 heures), qui seront encadrés par un mosaïste professionnel via une prestation avec l'association MOSAIK. L'école maternelle est un lieu que la plupart des salariés recrutés, auront fréquenté.
- **Revalorisation du stade Buissou**: nettoyage et rénovation des vestiaires  
Réalisation des travaux par 2 jeunes et un encadrant technique (155 heures), avec le suivi des travaux par le chargé de mission GUP de la Ville. Ce chantier se cloturera par une rencontre de football entre salariés et partenaires d'Avenir emploi et salariés d'entreprises de la zone Athélia.
- **Embellissement de L'anse du Mugel**: nettoyage et réalisation de fresques  
Réalisation des travaux par 4 jeunes et un encadrant technique (255 heures), avec le suivi par le Chargé de Mission GUP de la Ville. Sur cette dernière phase nous intégrerons au temps de travail, un baptême de plongée avec l'intervention d'un moniteur de l'ADDAP 13, et sensibilisation à l'environnement sous-marin avec l'atelier bleu.

## **OBJECTIFS**

- Revaloriser des espaces publics utilisés par les habitants des quartiers ZUS.
- Remobiliser des personnes sans emploi originaires de ces quartiers, au travers d'une action communautaire, afin de (ré)amorcer une dynamique professionnelle.
- Favoriser l'emploi des jeunes et adultes originaires des quartiers ZUS de la Ville.

## **LOCALISATION :**

La Ciotat

## **PUBLIC VISE :**

Jeunes et adultes demandeurs d'emploi, originaires des quartiers prioritaires de la Ville de La Ciotat.

## **PARTENARIAT :**

Politique de la Ville, Pôle Emploi, Mission locale, PLIE MPM Est, ADDAP 13, Centre Social de l'Abeille, Equipement Municipal de Fardeloup - Le Jonquet, Voiture And Co.

**DUREE :** 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 Décembre 2013

<b>ASSOCIATION</b>	<b>PROJET</b>	<b>COUT TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE</b>	<b>CUMPM</b>	<b>ACSE</b>
<b>ACPM</b>	Espace Urbain d'Insertion Professionnelle	7 000€	5 000€	2 000€

**THEMATIQUE** : INSERTION / EMPLOI

**INTERLOCUTEURS** : Alain ROULAND

**ANTERIORITE DE L'ACTION** : Nouvelle action

La Ville de La Ciotat a signé avec des promoteurs immobiliers une charte pour la promotion de l'emploi afin de développer des postes d'insertion dans le cadre de la mise en place de clauses d'insertion.

Dans ce cadre, il est apparu le besoin de mettre en place un outil qui n'existait pas sur le territoire, à savoir un chantier école, afin de former des demandeurs d'emploi dans le domaine du bâtiment et des espaces verts.

L'ACPM est donc intervenu en 2011-2012, dans le cadre du CUCS pour expérimenter un chantier école sur La Ciotat avec les partenaires : Conseil Régional, Ville La Ciotat, ACSE, bailleurs Phocéenne d'Habitations et ERILIA.

## **CONTENU DU PROJET**

En 2013, l'ACPM propose de mettre en place un chantier-école ayant pour objet de former et de mettre en condition de travail, des jeunes et des adultes originaires des quartiers prioritaires de la Ville en démarche d'insertion.

Ce chantier aura pour support d'activité l'aménagement d'espaces extérieurs dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité sur les quartiers Abeille-Maurelle-Matagots concernés par le Programme de Rénovation Urbaine, et sur d'autres quartiers de la Ville.

Par l'intermédiaire de cette démarche d'insertion, les bénéficiaires de l'action participeront à l'amélioration de leur cadre de vie. Ils seront stagiaires de la formation professionnelle rémunérée.

L'ACPM prévoit de recruter 22 personnes, dont 16 jeunes et adultes originaires des quartiers prioritaires de la politique de la ville (statuts administratifs indifférenciés) et 6 bénéficiaires du RSA.

Le chantier école se déroulera en deux phases :

- De mai à juillet 2013 : groupe de 10 personnes
- De septembre à décembre : groupe de 12 personnes

Les personnes sont encadrées par un professionnel du bâtiment et des espaces verts, sur la phase travaux. Une journée par semaine, les stagiaires réalisent de la remise à niveau liée aux travaux réalisés. Une phase de stage en entreprise est également prévue, en lien notamment avec les entreprises partenaires de la Charte pour la Promotion de l'emploi pilotée par la Ville et du PLACI.

Les supports d'activités seront les suivants :

- Réhabilitation d'une logette aux Matagots en partenariat avec le bailleur ERILIA
- Remise en peinture de boîtes aux lettres à la Maurelle en partenariat avec le bailleur LOGIREM
- Réalisation d'espaces de convivialité avec la Ville : Pose de bancs, de tables, et de jardinières devant la maison des services publics et l'école de Matagots, devant le centre social de l'abeille, et devant l'espace du CANA à l'Abeille.
- Réhabilitation d'un poste de secours sur la plage avec la Ville
- Réalisation de terrain de boules sur la Tèse et Fardeloup avec la Ville
- ...

#### **INSTANCES DE SUIVI :**

Des commissions d'intégration et de suivi ont lieu tous les mois, avec les partenaires prescripteurs.

Deux comités de pilotage ont lieu dans l'année.

#### **L'EQUIPE OPERATIONNELLE DU PROJET :**

- Un coordonnateur de projet
- Un encadrant technique
- Une formatrice (remise à niveau)

#### **OBJECTIFS :**

- Favoriser l'insertion et la formation de personnes issues des quartiers prioritaires de la Ville
- Améliorer la qualité et le cadre de vie
- Favoriser la gestion urbaine de proximité
- Favoriser l'emploi des personnes issues des quartiers prioritaires de la Ville

#### **LOCALISATION :**

La Ciotat

#### **PUBLIC VISE :**

Jeunes et adultes demandeurs d'emploi, originaires des quartiers prioritaires de la Ville de La Ciotat.

#### **PARTENARIAT :**

Politique de la Ville, Pôle Emploi, Mission locale, PLIE MPM Est, ADDAP 13, Centre Social de l'Abeille, Equipement Municipal de Fardeloup - Le Jonquet, Voiture And Co.

**DUREE :** 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 Décembre 2013

<b>ASSOCIATION</b>	<b>PROJET</b>	<b>COUT TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE</b>	<b>CUMPM</b>	<b>Conseil Régional PACA</b>
<b>AMISS</b>	Aide à l'autonomie des jeunes de La Ciotat dans l'accès au logement	<b>10 000€</b>	<b>3 000€</b>	<b>7 000€</b>

**THEMATIQUE : LOGEMENT**

**INTERLOCUTEURS :** Jean-Pierre PEIRONE

**ANTERIORITE DE L'ACTION :** Nouvelle action

Au regard du diagnostic partagé du territoire, la Ville de La Ciotat souhaite favoriser l'accès aux logements des 18 / 25 ans et tout particulièrement des populations originaires des quartiers les plus fragiles.

Dans le cadre du réseau prévention des fragilités logement animé par la Politique de la Ville, la Mission locale a souhaité s'investir afin d'atteindre cet objectif. Elle anime un réseau d'acteurs visant dans un premier temps à informer les jeunes sur leurs droits. Une commission de travail mixant les principaux bailleurs et réservataires du territoire sera mobilisée afin de garantir une égalité de traitement en matière d'accès au logement pour cette tranche d'âge.

Une action de médiation locative à destination des 18 / 25 ans portée par l'AMISS confortera le travail enclenché sur cette thématique.

**CONTENU DU PROJET :**

L'association AMISS a intégré le « Réseau Ressources Logement des Jeunes » animé par la Mission Locale.

L'AMISS a mis en place une étude-expérimentation dans l'aide à l'autonomie des jeunes par l'accès au logement locatif auprès des bailleurs sociaux et des bailleurs privés.

L'AMISS étudie différentes modalités permettant l'accès au logement des jeunes. Des expérimentations comme le logement intergénérationnel ou encore l'auto-réhabilitation accompagnée sont envisagées.

**OBJECTIFS :**

- Développer l'offre de logements locatifs à destination des jeunes
- Favoriser l'accès au logement des jeunes
- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle
- Favoriser l'autonomie des jeunes

**LOCALISATION :**

La Ciotat

**PUBLIC VISE :**

Jeunes originaires des quartiers prioritaires de la Ville de La Ciotat.

**PARTENARIAT :**

Politique de la Ville, Mission locale, CCAS, Compagnons Bâisseurs, Bailleurs privés, bailleurs publics Erilia, Phocéenne d'Habitations, Logirem, CAF 13, Maison départementale des Solidarités.

**DUREE :** 1er janvier 2013 au 31 Décembre 2013